



Mental Health
Commission
of Canada

Commission de
la santé mentale
du Canada

**Mémoire de la Commission de la santé mentale du Canada
au Comité permanent des finances de la Chambre des communes dans
le cadre du processus de consultation prébudgétaire – Le 6 août 2014**

Sommaire

La Commission de la santé mentale du Canada (CSMC) a le plaisir de présenter au Comité permanent des finances de la Chambre des communes le présent mémoire décrivant les prochaines occasions d'investissement en innovation au niveau du système de santé mentale. Suivant l'investissement fédéral en 2007, la CSMC a produit la première stratégie en matière de santé mentale du Canada : ***Changer les orientations, changer des vies : Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada***. Fondée sur des pratiques exemplaires, sur le vécu de milliers de Canadiens et sur les conseils de tous les gouvernements, la stratégie présente un plan de changement à l'échelle du système de santé mentale canadien tout entier. Grâce à son mandat unique et au soutien inébranlable que lui apporte le gouvernement du Canada, la CSMC est devenue l'agent de coordination pour le Canada, réunissant les esprits les plus brillants et les plus influents du monde de la santé mentale.

Recommandation : La CSMC cherche à obtenir un nouveau mandat de 10 ans (2015 à 2025) afin de maintenir l'élan collectif et la position du Canada en tant que chef de file de l'innovation en matière de santé mentale. La CSMC a cerné l'occasion subséquente et propose qu'un investissement de 25 millions de dollars par année vienne renforcer fermement l'investissement initial, et qu'un nouveau mandat élargi visant une amélioration plus poussée du système de santé mentale soit confié à la CSMC.

La CSMC s'est acquittée de son mandat initial; elle a élaboré la *Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada*, lancé une initiative nationale de lutte contre la stigmatisation (Changer les mentalités) et dirigé un échange des connaissances à l'échelle nationale (Centre d'échange des connaissances). Trois ans plus tôt que prévu, la CSMC est prête à entreprendre un nouveau mandat, un ***Plan d'action en santé mentale*** fondé sur la *Stratégie en matière de santé mentale*. Selon l'accord de financement actuel de la CSMC, le gouvernement fédéral peut s'engager à l'endroit d'un nouveau mandat (2015 à 2025) sans qu'aucun investissement ne soit nécessaire avant 2017-2018.

Contexte et aperçu de l'occasion

L'argument en faveur d'un investissement fédéral au niveau de la santé mentale est puissant et amplement justifié :

- Au Canada, une personne sur cinq est aux prises avec une maladie mentale¹.
- Les problèmes de santé mentale constituent déjà pour l'économie canadienne un fardeau de quelque 50 milliards de dollars par année².
- D'ici 2041, le coût annuel des problèmes de santé mentale atteindra 307 milliards de dollars par année³.

Les sept premières années d'investissement dans la CSMC ont produit des résultats considérables pour le gouvernement du Canada, et continuer à investir dans la CSMC constitue une occasion de générer un rendement encore plus important. On estime que chaque tranche de 10 % des personnes aux prises avec une maladie mentale qui se rétablissent au cours des 10 prochaines années représente une économie annuelle de 4 milliards de dollars dans notre économie⁴. Les efforts systématiques visant à promouvoir la santé mentale, prévenir les maladies mentales et améliorer les services de santé mentale nous épargneront des milliards de dollars chaque année. Comme cela est indiqué dans le document *La nécessité d'investir* de la CSMC, la résolution de la crise en santé mentale est un élément crucial de la réduction du coût global des soins de santé.

Déterminée à faire en sorte que l'investissement fédéral ait le meilleur rendement possible, la CSMC a réalisé une longue liste de résultats obtenus grâce à une démarche pangouvernementale :

- **A encouragé l'adoption de la Norme nationale du Canada sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail.** La CSMC a facilité l'acceptation et la mise en œuvre de la norme auprès d'employeurs du secteur public et du secteur privé du Canada, comme Bell Canada, la Great-West, la fonction publique de la Nouvelle-Écosse et l'hôpital Toronto East General.
- **A formé les Canadiens à la façon de réagir en cas de crise de santé mentale.** La CSMC a formé plus de 100 000 Canadiens dans le cadre du cours *Premiers soins en santé mentale Canada*. Le Canada est un chef de file mondial dans l'adaptation des premiers soins en santé mentale aux contextes et priorités propres au Canada, comme le Nord et les aînés.
- **A encouragé les Canadiens à parler de la santé mentale.** La CSMC a coordonné la campagne *Changer les mentalités* au moyen d'activités de lutte contre la stigmatisation dans les écoles, les milieux de travail, les services de soins de santé et les médias. Nous avons aussi fait équipe avec, entre autres, Bell Canada lors de sa campagne « Cause » et la Société pour les troubles de l'humeur du Canada lors de sa campagne de lutte contre la stigmatisation « Elle prend toute la place ».

¹ Commission de la santé mentale du Canada, [La nécessité d'investir dans la santé mentale au Canada](#), 2011-2013.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

- **A aidé les professionnels de la santé mentale à échanger leurs connaissances et à découvrir des pratiques exemplaires.** La CSMC a créé le *Centre d'échange des connaissances*, qui offre de nombreux forums de partage des renseignements.
- **A créé de véritables outils à l'intention des provinces et territoires.** La CSMC a effectué des recherches menant à la publication de lignes directrices détaillées sur le soin des aînés et des jeunes, et à l'intention des soignants; cette recherche a encouragé les autorités provinciales et territoriales à modifier les politiques.
- **A logé des Canadiens itinérants aux prises avec des problèmes mentaux chroniques.** A exécuté le projet de recherche *Chez Soi* qui a fait ressortir l'aspect positif et rentable de la démarche « Logement d'abord » face à l'itinérance. À l'heure actuelle, 30 collectivités canadiennes utilisent les renseignements produits par cette initiative pour gérer leurs problèmes d'itinérance.

En 2007, le comité sénatorial a chargé la CSMC d'élaborer la *Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada*, tâche qui a été achevée en 2012. Il est temps maintenant de poursuivre la stratégie sous forme d'un nouveau mandat élargi de la CSMC qui serait chargée de produire un Plan d'action en santé mentale pour le Canada. Le Canada a là l'occasion d'être le chef de file mondial sur le plan d'une transformation complète du système de santé mentale. Un investissement fédéral dans la CSMC signale un engagement continu à l'endroit de la santé mentale, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale. Le gouvernement du Canada doit continuer d'être en tête de file dans le monde en matière de santé mentale, tout comme il l'a fait en ce qui concerne le logement, le milieu de travail, la démence et la santé de la mère et de l'enfant.

La CSMC est l'organisme le mieux placé pour assumer ce rôle au Canada. Elle se distingue par le fait qu'elle représente tous les Canadiens, et non pas seulement certaines populations ou organisations. En tant qu'organisme non fondé sur l'adhésion de membres, la CSMC est un organe indépendant qui peut évaluer les pratiques et faciliter l'acceptation à grande échelle à l'avantage de tous les Canadiens. La communauté de la santé mentale, les provinces et territoires, et les autres secteurs de la santé sont inébranlables dans leur appui de la CSMC. Les intéressés bénéficient du leadership de la CSMC en tant qu'agent de coordination national important entre elle-même, les dirigeants provinciaux et territoriaux, les personnes ayant vécu une situation, les familles et les praticiens. Un investissement fédéral signale l'appui du gouvernement du Canada à l'endroit de l'attribution à la CSMC du mandat de collaborer avec tous les intéressés en vue d'un changement positif et efficace du système des soins de santé mentale.

La méthodologie largement éprouvée de la CSMC – détermination, évaluation, création de prototypes et adaptation pour la mise en œuvre à l'échelle provinciale ou territoriale – fonctionne bien; qui plus est, le coût des soins de santé augmentant rapidement, il est crucial que toutes les ressources soient judicieusement gérées. Grâce à des investissements ciblés, accompagnés d'objectifs concrets et de résultats mesurables, nous pourrions reprogrammer et adapter la façon dont nous abordons les soins de santé mentale dans tous les secteurs et contextes en vue de prodiguer de meilleurs soins à ceux qui en ont besoin, et de produire une meilleure rentabilité pour les contribuables.

La CSMC a de solides antécédents de bonne intendance financière et de direction de programmes dans le cadre de subventions et de contributions. Elle a géré avec efficacité le budget de 110 millions de dollars du projet de recherche participative *Chez soi*, n'en consacrant que 8 % aux coûts administratifs⁵. Le travail de la CSMC a produit un rendement considérable de cet investissement fédéral, inspirant une transition vers le modèle d'économie de l'initiative *Logement d'abord* dont l'objectif est de traiter les personnes qui sont itinérantes et en prise avec des troubles mentaux chroniques. La CSMC a démontré qu'elle peut fournir des résultats plus rapidement et plus économiquement à tous les niveaux de gouvernement, garantissant que tout financement accordé à la CSMC est un financement qui mène à des changements requis au système.

Afin de faire en sorte que ce nouveau plan audacieux soit appuyé par tous les intéressés, la CSMC a l'intention de mener des consultations poussées au cours des 12 prochains mois. Pour ce faire, elle réunira un groupe de citoyens à l'échelle nationale et traitera avec les dirigeants provinciaux et territoriaux pour obtenir un accord quant aux enjeux qui doivent être traités en priorité avec nos partenaires communautaires. Nous sommes d'avis qu'un consensus national sur ces questions est essentiel dans le cadre d'un nouveau mandat.

Tout comme la CSMC a révolutionné des enjeux émergents comme la santé en milieu de travail et la politique en matière de logement, dans son prochain mandat, elle tournera son attention vers de nouveaux enjeux. Il est évident aussi que la CSMC est capable de créer des plans d'action nationaux plus audacieux et de plus grande échelle ayant un plus grand impact. Par exemple, notre engagement envers l'innovation nous amène à nous pencher sur plusieurs enjeux cruciaux en matière de santé mentale, dont peut-être aucun n'est plus important que **la cybersanté mentale**. Bien qu'il soit de plus en plus courant au Canada de recourir à la technologie pour contrôler, détecter, dépister ou traiter une maladie, l'utilisation de la technologie est peu courante dans le domaine de la santé mentale. De nombreux exemples démontrent comment la cybersanté mentale peut offrir des services taillés sur mesure – d'un fuseau horaire à l'autre, dans les endroits ruraux et éloignés, en fonction de considérations linguistiques et culturelles, et adaptés aux habitudes et aux caractéristiques génétiques d'une personne. S'inspirant des partenariats réussis qu'elle a établis dans les collectivités de Premières Nations, inuit et métisses, ainsi qu'avec d'autres groupes à risque de la population, la CSMC aimerait assumer le leadership à l'échelle nationale dans le cadre de cette importante occasion réunissant les intéressés cruciaux au sein des gouvernements, des universitaires et des chercheurs.

Voici certains des enjeux émergents sur lesquels nous nous pencherons avec nos partenaires :

- **Prévention du suicide.** Le suicide est l'une des principales causes de décès dans la population canadienne dans son ensemble, et la tendance au suicide chez les jeunes et les Autochtones a atteint des niveaux épidémiques. Un investissement au niveau de politiques fondées sur des faits et

⁵ Rapports financiers de la CSMC (divers)

d'interventions de prévention du suicide améliorera la vie des populations à risque, ainsi que des familles et des collectivités touchées par le suicide d'un être cher.

- **Justice criminelle et premiers intervenants.** Les premiers intervenants sont souvent appelés à traiter avec des personnes atteintes de troubles mentaux, et ils évoluent aussi dans un milieu de travail où le stress élevé peut occasionner des difficultés personnelles de santé mentale. Les premiers répondants ont besoin de nouveaux moyens de soutien personnel et d'une formation accrue sur la façon de traiter avec des personnes ayant une maladie mentale.
- **Aînés.** D'ici 2041, les aînés auront le taux de maladie mentale le plus élevé au Canada⁶. La longévité des Canadiens croissant, nous devons tenir compte dans notre système de santé mentale du nombre des aînés souffrant de maladies mentale et de démence. Les travaux qu'exécute la CSMC avec des organismes partenaires dans le domaine de la santé cérébrale témoignent d'un engagement continu envers la collaboration et l'innovation.
- **Enfants et jeunes.** L'intervention rapide peut améliorer la qualité de vie et produire d'importantes économies. L'examen de programmes d'intervention rapide en Alberta a révélé une réduction de 25 à 48 % du nombre de cas de trouble de comportement, ainsi qu'une épargne d'au moins 7,6 millions de dollars⁷. Il faut s'occuper de la santé mentale des jeunes pour pouvoir détecter les problèmes de santé mentale dès leur apparition.
- **Nouveaux Canadiens.** Les nouveaux Canadiens qui cherchent à obtenir de l'aide pour des problèmes de santé mentale peuvent se heurter à des barrières linguistiques, à de la discrimination ou à des malentendus causés par des différences culturelles. La CSMC travaille intensément pour établir des pratiques d'inclusion tenant compte de la diversité et veiller à ce que toutes les collectivités du Canada adoptent des pratiques inclusives.

Dernières remarques

En ce qui concerne l'investissement au niveau de la santé mentale au Canada, l'avenir est très brillant. Dans l'optique des 10 prochaines années du nouveau mandat de la CSMC, nous aimerions continuer d'être la voix nationale de la santé mentale et créer un élan vers un système de soins de santé mentale plus transparent et plus simple. La CSMC a déjà atteint son objectif initial qui était de produire la *Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada*, et elle poursuivra ses efforts d'application de la stratégie en accélérant l'accès des Canadiens à des démarches de santé mentale novatrices et en encourageant les changements que souhaitent tous les Canadiens pour l'obtention de meilleurs soins de santé mentale. Le Canada ne peut pas se permettre de perdre l'élan acquis au cours des sept dernières années; la *Stratégie en matière de santé mentale* doit se traduire en mesures significatives qui amélioreront la vie des Canadiens aux prises avec des maladies et des troubles mentaux, ainsi que la vie de ceux qui les soignent. Nous ne pouvons nous permettre d'arrêter maintenant.

⁶ Commission de la santé mentale du Canada, *Changer les orientations, changer des vies : Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada*, 2012.

⁷ Commission de la santé mentale du Canada, *La nécessité d'investir dans la santé mentale au Canada*, 2013.

Nous accueillerons avec plaisir une invitation à comparaître devant le Comité permanent des finances de la Chambre des communes pour parler davantage de ce mémoire et de l'occasion qu'il présente pour le Canada.

Élan de la Commission de la santé mentale : diffusion de l'innovation (Sinek, 2012)						
2030						
2025						
2020						
2015						
2010						
2005						
2000			LE CANADA EST ICI			
1995						
	Consultation et développement	Publication de la stratégie en matière de santé mentale	Adaptations aisées de la stratégie	Aide à l'acceptation de la stratégie	Recommandations restantes adoptées	Mise en œuvre complète de la stratégie en matière de santé mentale

Coordonnées :
 Louise Bradley, p.-d.g.
 Commission de la santé mentale du Canada
 100, rue Sparks, bureau 600
 Ottawa, ON K1P 5B7
 613-683-1867